

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette Sicav. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette Sicav et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD ALPHA EURO (SICAV)

Code ISIN : Action A : FR0010828913 – Action C : FR0011744663 - Action R : FR0010830240

Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM** : Actions de pays de la zone Euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion vise à atteindre, sur une durée de placement minimum de 5 ans, une performance nette de frais supérieure ou égale à l'EuroStoxx dividendes nets réinvestis.
- **Politique d'investissement** : Pour réaliser cet objectif de gestion, la stratégie mise en œuvre repose sur :
 - ✓ L'identification des entreprises présentant la meilleure dynamique de performance économique.
 - ✓ La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique.
 - ✓ La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.
 - ✓ La construction d'un portefeuille concentré sur 30-50 titres à l'intérieur de la zone euro, sans autres contraintes géographiques ni sectorielles.

Le portefeuille de la Sicav est investi :

- en actions négociées sur les marchés de l'Union Européenne à hauteur de 90% minimum de l'actif net, dont 80% minimum sont négociées sur les marchés de la zone euro ;
- en actions négociées hors de marchés de l'Union Européenne à hauteur de 10% maximum de l'actif net ;
- en actions de petites capitalisations à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

La Sicav peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net dans des OPCVM monétaires de droit français et/ou dans des FIA de droit français ou étranger respectant les quatre critères de l'article R214-13 du Comofi (y compris les OPC gérés par la société de gestion). L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC.

La Sicav peut investir à hauteur de 5% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.

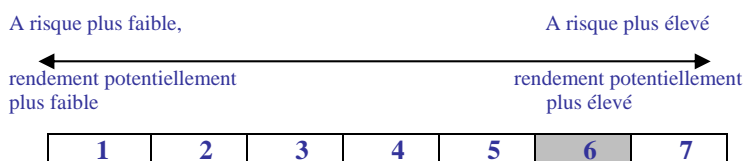
Pour les actions A et R, les sommes distribuables sont distribuées et/ou capitalisées et/ou reportées. L'assemblée générale décide chaque année l'affectation des sommes distribuables.

Pour les actions C, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Cette Sicav est éligible au PEA.

- **Faculté de rachat** : les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de :
 - Lazard Frères Gestion, jusqu'au 1^{er} décembre 2017,
 - Caceis Bank ou Lazard Frères Banque, à compter du 4 décembre 2017Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée** : Cette Sicav pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

Néant.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre Sicav.

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de la Sicav dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de la Sicav.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Sicav y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

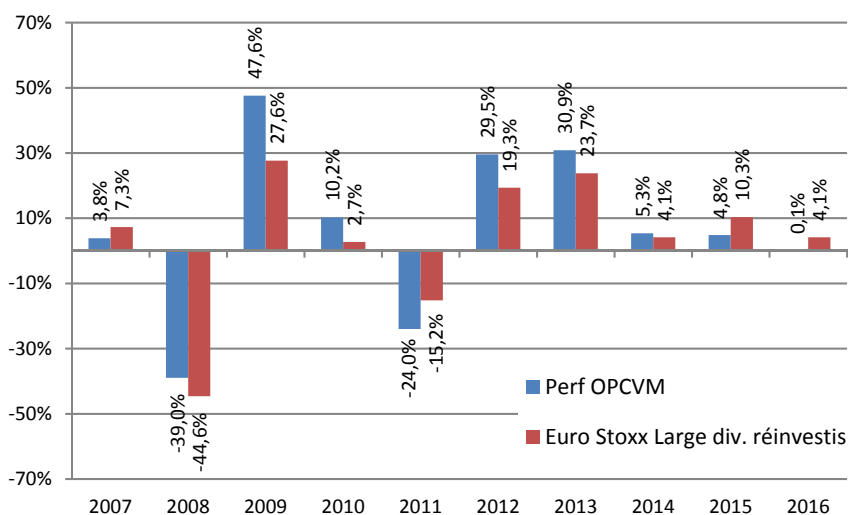
Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée (A, C et R)	4 %
Frais de sortie (A, C et R)	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la Sicav sur une année	
Frais courants	Action A : 1,47% * Action C : 1,47% * Action R : 2,45% *
Frais prélevés par la Sicav dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% de la sur performance annuelle au-dessus de l'indice EuroStoxx dividendes nets réinvestis. Montant de la commission de sur-performance facturé au titre du dernier exercice : Néant

* Les chiffres communiqués se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2016. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cette Sicav, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la Sicav, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par la Sicav.
- Devise : Euro
- L'action A a été choisie pour le calcul des performances.

Informations pratiques

- **Nom du dépositaire :** Lazard Frères Banque
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur la Sicav :** Le prospectus de la Sicav, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de Lazard Frères Gestion SAS – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- **Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de Lazard Frères Gestion SAS.
- **Catégorie d'actions :** L'action A a été retenue pour la présentation des performances de la Sicav.
- **Lieu et modalités d'obtention des informations sur les autres catégories d'actions de la Sicav qui sont commercialisées dans le même Etat membre :** Lazard Frères Gestion, 25 rue de Courcelles 75008 Paris - Relations Extérieures, Tel : 01 44 13 01 79.
- **Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de Lazard Frères Gestion SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav. Cette Sicav est agréée par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Lazard Frères Gestion SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **20 novembre 2017**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.